

Séance du :
15/10/2021
Date de la convocation :
07/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2021_52	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt et un et le quinze octobre à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM.- BIGHETTI de FLOGNY Charles -CAMOIN Yves – GRANDAZZI Sandrine –
LAUGIER Lucette et LUCAS Aurore.

Absents excusés : Mme BAIN Chantal ayant donné procuration à Mme LAUGIER Lucette,
Mme GAYMARD Marie-José ayant donné procuration à Mme BARALE Alain,
M. TROIN François ayant donné procuration à M. CAMOIN Yves

Secrétaire de séance : CAMOIN Yves

Objet : Budget principal - Décision Modificative N°03

Le Maire informe le Conseil Municipal que certains travaux non connus au moment de la
préparation du budget doivent être régler sur l'exercice 2021.

Il y a donc lieu de précéder aux modifications budgétaires suivantes :

	Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
Invest	D : 21534 - 21 : Réseaux d'électrification		+ 12 700,00
Invest	D : 2313 Op 79 : Immobilisations en cours		+ 300,00
Invest	R : 1322 Op 75 : Subvent d'investissement		+ 13 000,00

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal:

- **ACCEPTTE** les modifications de crédits proposés.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 19 OCT. 2021
et publication le: 19 OCT. 2021
Le Maire

Le Maire
A. BARALE

